



Municipalité de Montebello

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement numéro 966-2026
relatif à la tarification

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Que lors de la séance ordinaire du 16 juin 2026, le conseil de la municipalité de Montebello a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 966-2026 relatif à la tarification

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau, ou sur le site internet de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Montebello ce 23 juin 2026.

Emanuelle Champagne
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Emanuelle Champagne, greffière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 23 juin 2026 entre 10 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 juin 2026.

Emanuelle Champagne
Greffière adjointe